

## Licence professionnelle Droit, économie, gestion mention Assurance, banque, finance : supports opérationnels

*Conseiller, souscripteur, gestionnaire en assurances*

*Code : LP100 - Bac +3*

Une licence professionnelle pour se spécialiser à la commercialisation et au suivi de la vie du contrat d'assurance. Cette licence professionnelle de l'Enass vise à se spécialiser dans les domaines techniques et juridiques de l'assurance.

L'Ecole nationale d'assurances (Enass) est un institut du Cnam partenaire de la profession et des entreprises d'assurances.

Prochaine rentrée : Septembre 2017

### Modalités de la formation :

Les enseignements s'étendent sur une année universitaire, d'octobre à juin, à raison de deux journées par semaine, les jeudi et vendredi. Les cours sont dispensés à Bordeaux dans les locaux du Cnam Aquitaine, 16 cours de la Marne.

Volume global :

- 539 heures (508h d'enseignements + 31h d'examens) avec le module "Les fondamentaux de l'assurance"
- 467 heures (438 d'enseignements + 29h d'examens) sans le module "Les fondamentaux de l'assurance"

### Coût de la formation :

- 7 470 euros (avec fondamentaux)
- 6 860 euros (sans fondamentaux)

[Télécharger le dossier de candidature](#)

[Télécharger la plaquette](#)

Conditions d'accès :

Pour les professionnels en formation continue :

- soit être titulaire d'un diplôme certifié de niveau III en assurance (BTS ou équivalent) ou hors assurances (droit, économie, gestion, commercial, ...) et exercer une de ses activités dans le secteur de l'assurance,
- soit avoir une expérience professionnelle d'au moins trois ans en assurance permettant, par la validation des acquis professionnels, d'accéder au cursus de la licence.

Pour les jeunes sous contrat de professionnalisation :

- soit être titulaire d'un diplôme certifié de niveau III en assurance (BTS ou équivalent) ou hors assurances (droit, économie, gestion, commercial, ...)
- avoir été déclaré admissible par le responsable de la formation
- avoir conclu, avec un employeur de professionnalisation d'une durée de 12 mois.

Objectifs :

- Pour les professionnels en formation continue : cette formation vise une actualisation, un approfondissement et une possibilité de spécialisation dans les domaines techniques, notamment en risques d'entreprises. Ce cursus leur permet également une réflexion approfondie, ainsi qu'une mise en pratique tant du management de proximité que de l'orientation client au coeur de la stratégie des entreprises d'assurances.
- Pour les jeunes en contrat d'alternance : un accès à l'emploi amélioré grâce à l'équilibre de la formation qui concilie les savoirs et applications pratiques des techniques d'assurances, avec des mises en situations "commerciales" et de management de proximité. L'expérience acquise au cours des périodes en entreprise est un atout supplémentaire pour l'insertion professionnelle. Les métiers visés sont ceux de souscripteur, chargé de production, gestionnaire de sinistres, chargé de clientèle, manager de proximité.

Compétences attestées :

Ce professionnel occupe une fonction d'agent de maîtrise ou bien de cadre et fait preuve d'une autonomie dans son poste, où il a souvent la responsabilité technique de portefeuilles de clients et de produits d'assurance en lien avec un département d'entreprise ou au sein d'une agence.

De profil polyvalent, il connaît les produits de l'épargne, de l'assurance ainsi que la totalité des services financiers proposés par son organisation aux particuliers et aux entreprises.

## Licence professionnelle Droit, économie, gestion mention Assurance, banque, finance : supports opérationnels

*Conseiller, souscripteur, gestionnaire en assurances*

*Code : LP100 - Bac +3*

Dans son activité, il est conduit à :

- diagnostiquer des besoins en assurance des particuliers et des entreprises et apprécier les risques présentés par les différents clients,
- proposer les produits et services adaptés dans le respect de la réglementation de l'assurance ;
- gérer et suivre les produits et services assurantiels afin de tenir à jour les contrats d'assurance ;
- animer une petite équipe d'agents administratifs et de techniciens chargés de la souscription de risques, de la rédaction de sinistres complexes.

Compétences :

Ce professionnel occupe une fonction d'agent de maîtrise ou bien de cadre et fait preuve d'une autonomie dans son poste, où il a souvent la responsabilité technique de portefeuilles de clients et de produits d'assurance en lien avec un département d'entreprise ou au sein d'une agence.

De profil polyvalent, il connaît les produits de l'épargne, de l'assurance ainsi que la totalité des services financiers proposés par son organisation aux particuliers et aux entreprises.

Dans son activité, il est conduit à :

- diagnostiquer des besoins en assurance des particuliers et des entreprises et apprécier les risques présentés par les différents clients
- proposer les produits et services adaptés dans le respect de la réglementation de l'assurance
- gérer et suivre les produits et services assurantiels afin de tenir à jour les contrats d'assurance
- animer une petite équipe d'agents administratifs et de techniciens chargés de la souscription de risques, de la rédaction de sinistres complexes

Débouchés :

Les métiers de la vie du contrat d'assurance :

- souscripteur de risques particuliers et / ou d'entreprise
- gestionnaire d'indemnisation
- gestionnaire de contrats
- chargé de clientèle
- chargé d'études techniques assurances
- chef de projet

Programme :

Le parcours de formation de chaque élève dépend d'une part de sa formation antérieure et de son expérience professionnelle (les personnes en formation continue peuvent alors utiliser la validation des acquis de l'expérience) et, d'autre part, de ses choix personnels et du souhait de l'employeur. Le parcours peut également dépendre des spécialités choisies par le Centre de formation.

Les journées d'intégration avec tests d'anglais, obligatoires pour tous les élèves permettront à chacun de déterminer "son" parcours.

- La formation présentielle est accessible en formation continue, en apprentissage et en contrat de professionnalisation. Les enseignements s'étendent sur une année universitaire à raison de deux journées par semaine en moyenne. Les cours sont dispensés pendant 30 semaines d'octobre à fin juin selon un calendrier fourni lors des journées d'intégration.

Les titulaires d'un diplôme bac+2 hors assurances bénéficient d'une mise à niveau d'une durée de 70 heures. Ce module, consacré aux fondamentaux, peut être organisé dès septembre.

-La formation mixte est accessible uniquement aux professionnels en formation continue. La partie présentielle est constituée de deux journées consécutives par mois, d'octobre à juin. La partie "à distance" recouvre l'accès à des contenus pédagogiques via une plateforme de formation et la préparation de travaux.

## Licence professionnelle Droit, économie, gestion mention Assurance, banque, finance : supports opérationnels

*Conseiller, souscripteur, gestionnaire en assurances*

*Code : LP100 - Bac +3*

Précision sur les unités d'enseignement optionnelles

Semestre 1 : Les assurances collectives (UE obligatoire - US1230)

Semestre 2 :

- parcours "Entreprises" : Les assurances de biens et la responsabilité des entreprises et collectivités (US1233)

ou

- parcours "Vie" : Les assurances vie du particulier (US1232)

Projet et mémoire :

Un projet tuteuré dont les objectifs sont :

    - négocier un projet auprès d'une entreprise ou d'une organisation non marchande.

    - réaliser une mission, en respectant une démarche professionnelle, c'est-à-dire être capable de :

- comprendre une demande d'entreprise
- mobiliser les compétences nécessaires et les moyens adéquats pour y répondre
- produire et justifier un projet d'action ou d'études ;
- produire des résultats, les analyser, définir des recommandations

C'est une production collective, encadrée par un tuteur, qui répond à une demande. Le groupe doit concevoir, préparer, organiser et tester une action concrète dont la réalisation peut incomber à d'autres.

En conséquence, le projet doit :

- se traduire par une production effective (du concret)
- correspondre aux objectifs de la formation
- être mené de façon autonome par le groupe sous la direction d'un directeur de projet
- répondre à une demande précise d'entreprise, un cahier des charges
- se dérouler dans le secteur de l'assurance. Les entreprises d'accueil sont les entreprises accueillant les alternants ou les employeurs des apprenants formation continue. Elles représentent toutes les familles du secteur.

Stage :

Tous les étudiants sont titulaires d'un contrat de travail soit à temps plein, soit en alternance. Ils doivent réaliser un mémoire individuel lié à l'expérience professionnelle.

Modalités de validation :

Examens terminaux annuels pour les modules U1 - UE 8

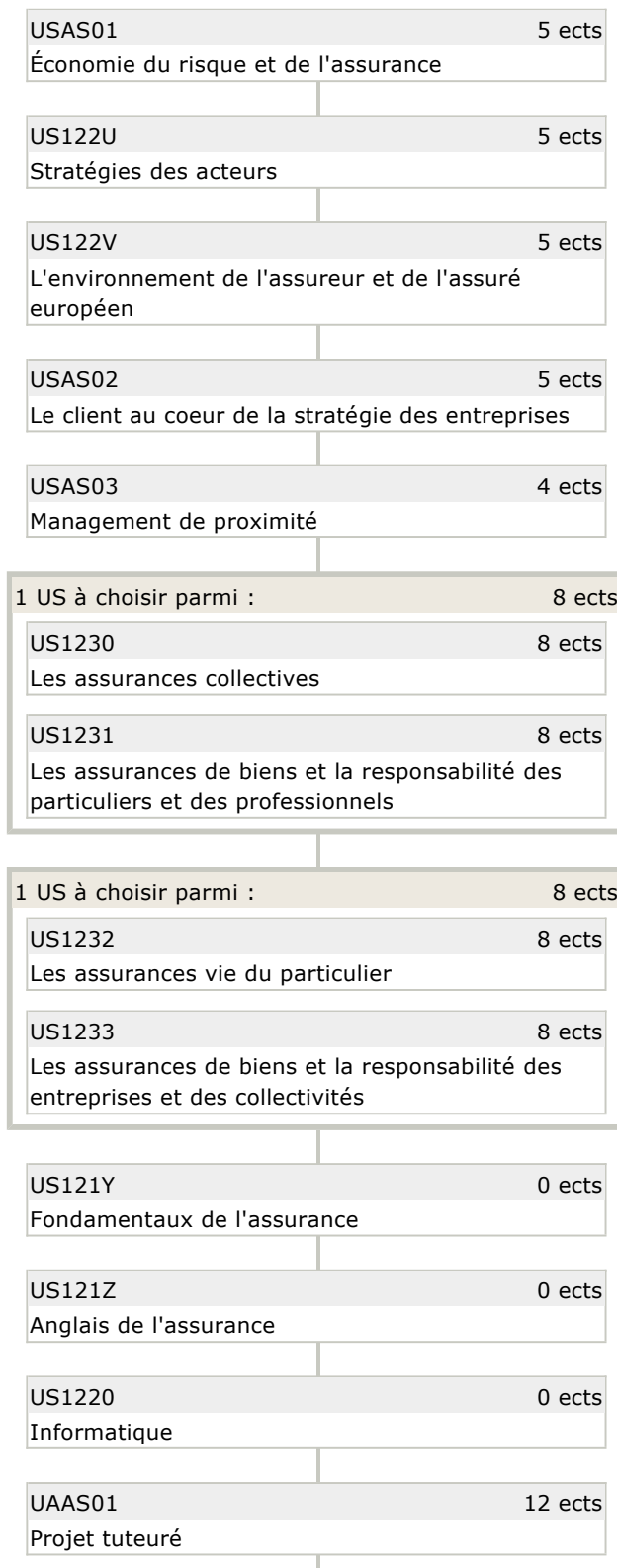
Contrôle continu et examens terminaux pour les UE 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 10

Contrôle continu, production et soutenance devant un jury du projet de groupe tuteuré et du mémoire individuel

Licence professionnelle Droit, économie, gestion mention Assurance, banque, finance : supports opérationnels

*Conseiller, souscripteur, gestionnaire en assurances*

*Code : LP100 - Bac +3*



UAAS02	8 ects
Mémoire	

document non contractuel

Cnam Nouvelle-Aquitaine - 16 cours de la marne - 33800 Bordeaux  
tél : 0 811 657 656 - fax : 05 57 59 23 01 - mail : [cnam.bx@cnam.fr](mailto:cnam.bx@cnam.fr)